



# **CONSEIL SCIENTIFIQUE ET STRATEGIQUE DU REGISTRE DES TUMEURS DU DOUBS**

## **MISSIONS, COMPOSITION ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

### **MARS 2005**

## **PRESENTATION DU REGISTRE**

Structure de surveillance épidémiologique et de recherche en santé publique sur le cancer, le Registre des tumeurs du Doubs est une composante du service de cancérologie - radiothérapie du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Besançon. La gestion administrative des subventions qui lui sont allouées pour son fonctionnement de base, principalement CHU, Institut de Veille Sanitaire (InVS), Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (INSERM) est assurée par la direction des affaires médicales et de la recherche du CHU. Le Registre est qualifié par le Comité National des Registres pour une période de 4 ans.

Le Registre appartient au Réseau Français des Registres de Cancer FRANCIM. Il est rattaché à l'équipe de recherche SERF (Santé et Environnement Rural, Université de Franche-Comté) et est associé au Cancéropôle du Grand Est.

L'équipe permanente du Registre comporte actuellement un médecin de santé publique praticien hospitalier, un médecin enquêteur, une statisticienne et trois techniciennes d'enregistrement et de recherche soit 5,4 équivalent temps plein. Le service de cancérologie - radiothérapie apporte sa collaboration au Registre.

## **MISSIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET STRATEGIQUE**

Le conseil scientifique et stratégique du Registre des tumeurs du Doubs a pour missions :

- de contribuer à l'élaboration de la stratégie de recherche du Registre et à sa mise en œuvre en facilitant notamment la mise en place de projets à partir des cas enregistrés dans la base de données,
- de donner un avis sur les projets de recherche, thèses, mémoires soumis au Registre et nécessitant une utilisation de ses données. Dans ce cas, les investigateurs doivent se conformer aux modalités d'utilisation des données définies dans un document ad hoc (accessible sur le site du Registre),
- de donner un avis sur les projets dont le Registre est l'investigateur principal ainsi que sur la cohérence des projets avec ceux menés dans le cadre du réseau FRANCIM, des réseaux européens, des cancéropôles ou toute autre structure institutionnelle avec laquelle le Registre collabore,
- de contribuer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques générales du Registre pour assurer ses missions de surveillance épidémiologique et de recherche.

Les avis délivrés par le conseil sont consultatifs.

## COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET STRATEGIQUE

Le conseil scientifique et stratégique est présidé par une personnalité scientifique reconnue. Il est composé des présidents, des directeurs ou de leurs représentants, des institutions ou instances contribuant aux missions de surveillance ou de recherche du Registre. Ces institutions ou instances sont les suivantes :

Institutions ou instances du CHU de Besançon et de l'Université de Franche-Comté :

- Commission Médicale d'Etablissement du CHU de Besançon
- Commission de la recherche du CHU de Besançon
- Pôle cancer du CHU de Besançon
- Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon
- Equipe de recherche SERF

Institutions ou instances départementales ou régionales :

- Centre de Regroupement Informatique et Statistique en Anatomie Pathologique (CRISAP) de Franche-Comté
- Collège Régional de l'Information Médicale-Franche Comté (CRIM-FC)
- Service médical de l'Assurance Maladie Bourgogne Franche-Comté
- Réseau régional de cancérologie (Oncolie)
- Structure de dépistage des cancers (ADECA)
- Observatoire Régional de la Santé (ORS)
- Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS)
- Commission recherche du Conseil Régional de Franche-Comté
- Ligue Contre le Cancer - comité du Doubs-Besançon
- Ligue Contre le Cancer - comité du Doubs-Montbéliard
- Représentants des usagers

Institutions ou instances nationales ou internationales :

- Réseau français des Registres de cancer (FRANCIM)
- Institut de Veille Sanitaire (InVS)
- Institut National pour la Santé et la Recherche Médicale (INSERM)
- Réseau Européen des registres du cancer (ENCR)

Une personnalité scientifique reconnue siègera également dans le conseil.

Le chef du service de cancérologie-radiothérapie et le directeur des Affaires Médicales et de la Recherche responsables de la gestion administrative sont membres de droit du conseil scientifique et stratégique.

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Pour les avis sur les orientations stratégiques générales, sur les projets ainsi que pour la facilitation de la mise en place de projets, les membres du conseil scientifique et stratégique seront sollicités par le directeur du Registre en fonction des besoins et des domaines de compétences de chacun. Les échanges se dérouleront par messagerie électronique, courriers, réunions téléphoniques.

Un bilan de l'activité du Registre sera présenté en réunion plénière chaque année. Cette réunion permettra de conforter, compléter ou revoir les orientations du Registre ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.